

Justice internationale :
Al Hassan connaîtra son sort à la CPI le 18 janvier 2024

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

1482

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Rentrée judiciaire 2024

**«Justice et citoyenneté
dans le nouveau Mali»**



Rapport d'exécution trimestrielle du budget 2023 :
Analyse et perspectives



Inauguration de l'Hôtel Azalaï de Dakar
Une étape majeure pour le Groupe Azalaï

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

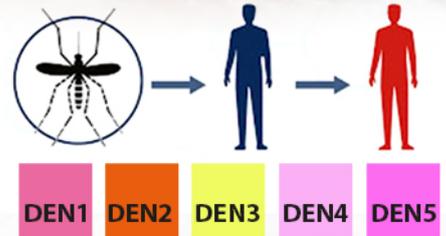


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*

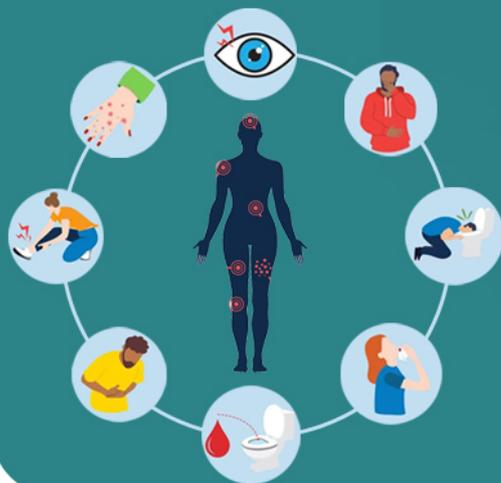


5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



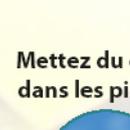
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.12



P.18



P.26



/ Une /

Rentrée judiciaire 2024 :
«Justice et citoyenneté dans le nouveau Mali»

P.4

/ Breves /

Journée Internationale des Droits de l'Homme : Liberté, égalité et justice pour tous P.12
Les états généraux de la jeunesse : Des débats sans filtre P.13
Sabalibougou : La mairie dénonce le comportement des habitants P.14
Bamako et les banlieues proches : La police effectue des descentes musclées contre les malfrats P.15
COP28 : Nous définir par le futur à construire ensemble P.16

/ Actualité /

Kidal : Vers le retour la douane et les eaux et forêts P.18
Rapport d'exécution trimestrielle du budget 2023 : Analyse et perspectives P.19
Inauguration de l'Hôtel Azalaï de Dakar : Une étape majeure pour le Groupe Azalaï P.21
Justice internationale : Al Hassan connaîtra son sort à la CPI le 18 janvier 2024 P.23

/ Politique /

La Société Civile Malienne :
S'unir pour la refondation P.26
Mali : La Minusma ferme son camp de Sévaré P.28

/ Culture & Société /

Deuxième saison de la série TV «Séko Boiré» P.30
Cérémonie de lancement à Ségou

/ International /

Empreinte verte : « petit et beau » projet d'approvisionnement en eau P.31
par forage de puits au Rwanda
Laurence Tubiana : « Il n'y a pas d'autres solutions techniques que de passer P.33
aux énergies renouvelables. »

/ Sport /

Coupe du Monde des U17 :
Les Aiglonnets célébrés après leur performance P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Rentrée judiciaire 2024 «Justice et citoyenneté dans le nouveau Mali»

Le jeudi 7 décembre 2023, le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a présidé la Rentrée des Cours et tribunaux 2023-2024 à la Cour Suprême, à Banankabougou-Bolé, placée sous le thème "Justice et citoyenneté dans le Mali nouveau".

Cette audience solennelle a été marquée par la présence de nombreuses personnalités, dont le Premier ministre, le Président du Conseil national de Transition, le Président de la Cour Suprême, le Ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Garde des Sceaux, le Gouverneur du District de Bamako, le Maire de la Commune VI du District de Bamako, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali, ainsi que d'autres personnalités notables.

Les travaux ont débuté avec l'hymne national, suivi de l'annonce des délibérations et du programme de la journée par Madame l'huissier audienier. Le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA, a ensuite ouvert officiellement la séance en invitant le Président de la Cour suprême à prendre la parole.

Dans son allocution, le Président de la Cour Suprême, Fatoma TÉRA, a exprimé sa gratitude envers les autorités de la Transition pour leurs actions en faveur de la justice. Il a également rendu hommage aux victimes d'actes terroristes et souligné le rôle crucial de la justice dans la refondation du nouveau Mali. La Cour a mis en avant l'importance d'une justice efficace pour le progrès du pays, en évoquant les liens

indissociables entre la justice et les droits.

Madame Habibatou MAÏGA, Rapporteur du thème, a présenté l'actualité en explorant les défis liés à la méconnaissance des droits, à la traduction des textes, à la sensibilisation limitée et au faible niveau d'instruction des citoyens.

Le Procureur Général a saisi l'occasion pour saluer le professionnalisme et le patriotisme des Forces Armées maliennes, dont la détermination pour la reprise de Kidal a été un facteur crucial pour le renforcement de la souveraineté nationale et la sauvegarde de l'intégrité territoriale.

De son côté, le Bâtonnier de l'Ordre des avocats a exprimé sa gratitude envers les autorités maliennes de la



Transition pour leur soutien financier considérable dans la construction de la maison des avocats. Ce geste a été hautement apprécié comme une marque de considération envers la Justice.

En annonçant l'ouverture de l'année judiciaire 2023-2024, le Président du Conseil supérieur de la Magistrature, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, a rappelé l'importance primordiale de la justice dans la refondation de l'État, tout en préconisant une exemplarité continue.

Cette audience solennelle à la Cour suprême a été l'occasion de mettre en lumière les défis et les enjeux auxquels est confrontée la justice malienne dans cette nouvelle ère. Les discours des différentes personnalités présentes ont souligné l'importance d'une justice efficace pour le progrès du pays et le respect des droits des citoyens. La présence du Chef de l'État à cet événement témoigne de l'engagement de la Transition en faveur de la refondation de la justice au Mali. Selon les précisions du Président GOÏTA, le thème de

cette rentrée est en accord avec les préoccupations des pouvoirs publics. Le Président a également exprimé sa satisfaction quant à la diligence avec laquelle les recommandations des Assises Nationales de la Refondation sont mises en œuvre, notamment en ce qui concerne la réforme en profondeur de l'appareil judiciaire et le renforcement de la justice ainsi que de la collaboration entre la justice et les citoyens.

■ **Moctar Sow**

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLI-COM

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74 MALIENS
**MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER**

■ Présidence de la République du Mali



Koulouba | 6 décembre 2023 | #Oeuvres Sociales

Œuvres sociales du Président de la Transition : soutien aux personnes en situation de handicap de la région de Kayes

Après Bamako et Kati, l'équipe des œuvres sociales du Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, était à Kayes, le 6 décembre 2023. Cette équipe conduite par M. Aguibou DEMBÉLÉ, Conseiller spécial du Président de la Transition, a apporté un appui considérable aux personnes en situation de handicap de la première région administrative. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition, instituées pour assister les populations vulnérables du pays.

La cérémonie de remise de dons, présidée par le conseiller spécial du Président de la Transition, M. Aguibou DEMBÉLÉ, a eu lieu au gouvernorat de Kayes, en présence du Gouverneur, le Colonel-major Moussa SOUMARÉ, et de nombreux invités.

Les kits distribués comprenaient 20 motos tricycles équipées de casques, 20 cartons de pâtes alimentaires, 20 bidons d'huile alimentaire ainsi qu'un kit de transformation de produits alimentaires et un kit de transformation de savon. Ces gestes de générosité visent à répondre aux besoins spécifiques de la frange de la communauté en situation de handicap et à favoriser l'intégration socio-économique de celle-ci dans le processus de développement.

Par-delà une simple célébration de la journée du 3 décembre, dédiée aux personnes vivant avec un handicap, cette cérémonie est une belle illustration de l'altruisme du Président de la Transition.

Ainsi, : « 80 tricycles seront distribués à travers le pays, 25 personnes souffrant d'albinisme recevront de la pommade pendant un an, et 800 cartons de craies, parmi d'autres dons, seront offerts aux personnes en situation de handicap », a assuré le Conseiller spécial du Président de la Transition.

Le Gouverneur Moussa SOUMARÉ a, pour sa part, salué ces gestes de solidarité, soulignant que les tricycles offerts permettront aux bénéficiaires d'accéder à une mobilité autonome, favorisant ainsi leur participation active dans la vie quotidienne sans dépendre d'autrui. « Cette démarche s'inscrit dans la vision globale du Président de la Transition à renforcer la solidarité sociale et à lutter contre la marginalisation des couches vulnérables », a indiqué le Gouverneur de la région.

La Présidente de la Fédération nationale des Personnes Handicapées, Mme Djikiné Hatouma GAKOU de même que la Présidente de la Fédération régionale des personnes handicapées, Mme Mama BATHILY, ont exprimé leur gratitude envers le Président de la Transition pour son soutien continu. Elles saluent également ces actions en tant que témoignage du respect de leurs droits, inscrits dans la loi fondamentale.



■ Présidence de la République du Mali



Koulouba | 7 décembre 2023 | #oeuvres sociales

Œuvres sociales : Gao bénéficie de la solidarité du Président Transition

Dans le cadre de son engagement pour le bien-être des citoyens maliens, le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a dépêché à Gao, le 7 décembre dernier, son équipe chargée de la mise en œuvre de son initiative d'assistance sociale et humanitaire en vue de prêter main forte à des communautés vulnérables de la région.

La délégation, dirigée par M. Aguibou DEMBÉLÉ, Conseiller spécial du Chef de l'État, chargé des Œuvres sociales, a entrepris une série d'activités visant à soutenir diverses couches de la population locale. Les mo-

ments forts de cette visite comprennent entre autres la remise de kits alimentaires à 100 femmes veuves de militaires et à leurs enfants, l'inauguration de deux forages, ainsi que le soutien financier aux victimes de l'attaque du bateau Le Tombouctou. Aussi le monument de la place de l'indépendance a fait peau à travers certaines activités de restauration comme la repeinture, la réparation des tribunes et des toits en mauvais état ainsi que la construction de trois nouveaux hangars. Voilà entre autres des activités qui ont marqué la mission des émissaires du Président de la Transition dans la Cité des Askia.

Au camp Fihroun Ag Alinçar, M. DEMBÉLÉ a remis officiellement au Gouverneur de la région de Gao, le Général de brigade Moussa Moriba TRAORÉ, des vivres pour 100 femmes veuves et leurs enfants, en hommage aux soldats tombés au service de la nation. Ce geste philanthropique, composé de 10 tonnes de riz et de mil ainsi que de 100 cartons d'huile de 5 litres, vise à alléger les difficultés auxquelles ces familles font face et à renforcer le soutien aux Forces armées maliennes.

La délégation a ensuite procédé à l'inauguration de deux forages en vue de répondre aux besoins cruciaux en eau de la population locale. Ce projet, d'une capacité de 7 m3 par heure, concrétise un vieux rêve des habitants de Gao. Ces infrastructures hydrauliques renforcent ainsi l'accès des populations à l'or bleu.

S'agissant de la rénovation de la place de l'indépendance de Gao, également financée par les fonds de souveraineté du Président, elle témoigne de l'engagement pour le développement local et la protection des patrimoines historiques du pays.

En clôture de cette journée d'actions sociales, le Conseiller spécial Aguibou M. DEMBÉLÉ, a remis des enveloppes, chacune contenant une somme de 250 000 FCFA, aux 21 victimes de l'attaque du bateau le Tombouctou. Ces aides financières, émanant du fonds de souveraineté du Président, visent à alléger les conséquences de cette tragédie et à manifester la solidarité du Chef de l'État aux citoyens affectés.

Le Chef de l'exécutif régional, le Général de brigade Moussa Moriba TRAORÉ, a exprimé ses remerciements au Président de la Transition tout en soulignant son appui inlassable apporté à la population locale.

Au nom du Président de la Transition, le Conseiller spécial DEMBÉLÉ, a réaffirmé son engagement envers le peuple malien qui ne cesse de soutenir ses Forces armées de défense et de sécurité dans leur mission régalière de sécurisation.

M. Aguibou DEMBÉLÉ a également souligné que ces actions témoignent du patriotisme, de la solidarité et du dévouement du Président GOÏTA vis-à-vis de toutes les couches vulnérables de la population malienne. Il a

rappelé que le Chef de l'État concrétise, à travers ces actions, son engagement pour le bien-être des démunis, avec l'objectif de répondre aux besoins essentiels tels que l'eau, la santé et l'alimentation. « Le Président de la Transition reste déterminé à œuvrer pour le bien-être du peuple malien et poursuivra ses actions en faveur du développement durable et inclusif », a assuré l'émissaire du Chef de l'État.



■ Fédération Malienne de Football



Cérémonie d'ouverture de la session de formation de haut niveau pour la CAN Côte d'Ivoire 2023 à l'endroit des journalistes sportifs du Mali.

Cette session est organisée par la FEMAFOOT en collaboration avec l'Association des Journalistes Sportifs du Mali (AJSM).

Au cours de cette session, l'expert média CAF, Aliou Gologo passera en revue les grandes lignes d'une couverture par les médias accrédités pour une phase finale de CAN, notamment le système d'accréditation, le guide des médias, les opérations médias de la CAF ainsi que d'autres activités et pratiques média de toutes les compétitions de la CAF.

C'est ainsi parti pour 2 jours de formation !



■ **Wassa TV**



#BurkinaFaso : Salif Keïta exprime son soutien au Capitaine Ibrahim Traoré

Le Président de la Transition, le Capitaine Ibrahim Traoré, a reçu en audience, ce samedi 09 décembre, l'icône de la musique malienne un artiste engagé pour une Afrique solidaire et prospère, Salif Keïta présent à Ouagadougou dans le cadre d'un concert ce dimanche 10 décembre sur la terre des hommes intègres.

Au cours des échanges, le cheval Blanc Salif Keïta a encouragé le Président de la Transition pour les efforts engagés dans la reconquête du territoire national, pour son engagement à la mise en place de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), et aussi pour sa vision d'une Afrique véritablement indépendante.

■ **Kita Kuru Médias**



Le Mali aura bientôt une société d'exploitation minière à capitaux 100% malienne dénommée S2M. SA. le projet est porté par des investisseurs maliens. C'est une excellente initiative. L'or du Mali doit briller pour les maliens
Image d'illustration
Entrepreneuriat par excellence Mali



■ **Audrey Korsaga**



Le grand Didier Awadi m'a fait l'honneur de me recevoir au STUDIO SANKARA. Ce Mr respire l'expérience et il m'a donné de très bons conseils sur ma carrière.

C'est un des pionniers et une figure emblématique du rap en Afrique francophone. Il a même fait quelques suggestions sur ma nouvelle chanson que j'ai appliqué.

Cette belle rencontre a pu se faire grâce au grand frère @SMARTY qui était de passage à Dakar. Merci pour tout. #15DEC #NouvelleChanson



■ Malick Konate



Quand aura lieu son jugement ? Cela fait plus de 8 mois qu'il a été placé en détention pour «simulation d'infraction» avant que l'accusation ne soit requalifiée en «association de malfaiteurs». Il a été acquitté de l'accusation de «simulation d'infraction» le 11 juillet 2023, mais il est toujours incarcéré pour une autre charge. Jusqu'à présent, aucune date n'a été fixée pour connaître son sort. La situation est source d'incertitude et d'attente, et il est essentiel pour lui et ses proches de savoir quand il pourra enfin être jugé et espérer retrouver sa liberté.

#LiberezRasBath #Kirikakè #Bèki_Takè



■ Primature du Mali



PRIMATURE LA CAFO REÇUE Conduite par Mme Sangaré Nana Coulibaly, une déléguée de la Coordination des Associations et Organisations Féminines (CAFO) a été reçue par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga ce jeudi 07 Décembre 2023. La CAFO dira la Présidente est venue exprimer son soutien indéfectible aux Autorités de la Transition et saluer la montée en puissance des Forces de Défense et de sécurité. La CAFO selon sa Présidente a été terrifiée par les atrocités perpétrées par des groupes terroristes sur le bateau particulièrement. Avec son plan stratégique qu'elle entend mettre en œuvre avec le soutien bien entendu du gouvernement la CAFO réaffirme sa disponibilité à jouer toute sa partition dans le processus de prévention de gestion de conflits et de Réconciliation. En somme elle entend s'employer pour la stabilité du pays avec son important réseau et ses relais sur l'ensemble du territoire. La lutte contre les violences faites aux femmes s'inscrit en bonne place dans cette stratégie quinquennale. Cette vision qui vise à accompagner l'opérationnalisation de l'AES (L'ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL) a été saluée par le Premier ministre pour qui l'épanouissement de la femme est une

condition de l'avancée de la société. Vos doléances ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd a répondu le Premier ministre avant de rassurer ses invitées que le gouvernement a d'ailleurs anticipé sur les questions du genre. Le processus est déjà en cours a conclu le Chef du gouvernement.



■ **Ministère des Affaires Étrangères**
- Coop - Int



Son Excellence Monsieur Fidèle DIARRA, Ambassadeur du Mali avec résidence à Malabo, a présenté ses lettres de créance, le vendredi 08 décembre 2023, à Son Excellence Monsieur Carlos Manuel VILA NOVA, Président de la République démocratique de Sao-Tomé-Et-Principe.

Lors de l'entretien consécutif à l'audience solennelle, l'Ambassadeur du Mali a transmis les chaleureuses salutations de Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, à son Homologue santoméen et souligné la nécessité de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun, dans un esprit de solidarité et de respect mutuel, en vue d'un partenariat mutuellement avantageux.

En réponse, le Président Carlos Manuel VILA NOVA a exprimé l'intérêt de son pays à développer ses relations d'amitié et de coopération avec notre pays. Par la même occasion, il a déclaré qu'il suit avec attention la situation au Mali qui interpelle les Dirigeants africains

à la cohésion face aux tentatives de division de la part des puissances étrangères, perceptibles dans nos organisations régionales et sous-régionales.

Bureau de l'Information et la Presse/MAECI.



■ **Serge Daniel**



@sergedanielinfo

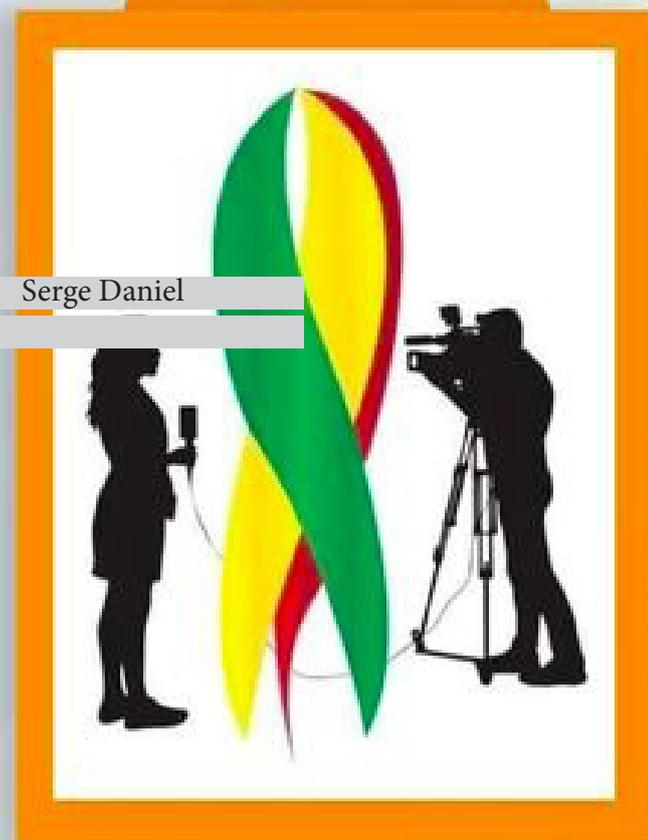
#CEDEAO- États Unis/ Sommet-Nigeria/ Arrivée ce 9/12/ A Abuja de l'américaine Mary Catherine Phee, Secrétaire d'État assistante aux Affaires africaines pour suivre le 64eme sommet ordinaire de le CEDEAO



SALON DES **MEDIAS** DU MALI

3 EME
ÉDITION

Serge Daniel



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

Journée Internationale des Droits de l'Homme

Liberté, égalité et justice pour tous

Marquant la date de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), la communauté internationale célèbre la Journée des droits de l'homme tous les ans, le 10 décembre. Cette journée, dont le 75ème anniversaire est fêté en 2023, invite à réfléchir sur les aspects juridiques internationaux de la DUDH et aux améliorations qu'il faudrait y apporter.

Le 10 décembre 1948, les Nations unies ont adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Pour la communauté internationale, il s'agit d'une occasion de célébrer les droits humains et de rappeler l'importance de la promotion et de la protection de ces droits. Cette année, la DUDH fête ses 75 ans. Cet anniversaire est mis à l'honneur par le Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme, principal organisme des Nations unies dans le domaine des droits humains. L'édition 2023 est placée sous le signe : Liberté, égalité et justice pour tous.

Qu'est-ce que la DUDH ?

Le 10 décembre 1948, les 58 États membres qui constituaient l'Assemblée générale ont adopté la DUDH à Paris. Ce document fondateur, traduit dans plus de 500 langues différentes, proclame les droits inaliénables de chaque individu en tant qu'être humain, sans distinction aucune. Jusqu'à présent, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme continue d'être pour les populations du monde entier une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits humains.

Célébration de la journée au Mali

Au Mali, la journée est marquée par l'organisation d'activités de sensibilisation et de plaidoyer dans les différentes régions, en plus du district de Bamako. Ces activités témoignent de l'engagement des autorités maliennes à promouvoir les droits de l'homme et leur protection. Elles permettent plus spécifiquement de sensibiliser les acteurs de la société civile sur la nécessité du respect des droits de l'homme dans plusieurs domaines, de sensibiliser les communautés sur les conséquences de la discrimination vis-à-vis des personnes vivant avec un handicap, et de susciter l'implication de tous, en particulier des jeunes, en faveur de la promotion et de la protection des droits humains au Mali.

Siguéta Salimata DEMBELE



Les états généraux de la jeunesse Des débats sans filtre

Les états généraux de la jeunesse sont en cours depuis le 1er décembre dans le pays. Dans plusieurs régions, des propositions de solutions aux problèmes que font face la couche juvénile ont été faites.

Des thématiques relatives à l'avenir du Conseil national des jeunes CNJ ou encore le chômage des jeunes ont été débattues à Sikasso et Koulikoro. Les jeunes de ces régions espèrent que les recommandations faites vont servir de feuille de route pour les futures actions en faveur de la jeunesse. Alors qu'un jeune de la cité du kéné Dougou affirme que la parole a été donnée à tous les jeunes des 9 arrondissements. Même ceux qui ne savent pas s'exprimer en français ajoute t-il.

« En ce qui concerne le CNJ Mali, il y a eu la proposition de relecture des textes ainsi que la dépolitisation de l'or-

ganisation » témoigne ce jeune de Koulikoro. Il affirme aussi que les participants ont beaucoup mis l'accent sur l'emploi des jeunes.

La sécurité, principal défi à relever au Nord

Au nord du pays, les jeunes de Taoudenit comme ceux d'Ansongo sont plutôt préoccupés par l'insécurité. Ils souhaitent le retour de la paix. « J'espère que toutes les préoccupations des jeunes de la commune seront prises en compte par les autorités du pays », a déclaré un jeune d'Ansongo. Alors que son camarade de Taoudenit alerte « Le manque d'emploi, si on ne fait pas attention, si on ne prévient pas les choses, les jeunes peuvent adhérer à une aventure incertaine ». « Les groupes armés sont là, le terrorisme ainsi que l'exil » conclut-il.

La phase régionale des états généraux de la jeunesse n'a pas eu lieu à Ménaka à cause de la dégradation de la situation sécuritaire. Rappelons que la phase nationale est prévue pour le 22 décembre 2023 à Bamako

Studio Tamani



Sabalibougou : La mairie dénonce le comportement des habitants

Quartier populaire, Sabalibougou souffre beaucoup du problème de salubrité. La mairie de la Commune V dont relève le quartier dénonce le comportement de certains habitants qui n'accomplissent pas leur devoir civique.

Sabalibougou est un quartier où l'insalubrité semble avoir de beaux jours devant elle. Des rues jonchées d'ordures, des caniveaux obstrués par des déchets solides empêchant alors l'écoulement des eaux usées font que la population souffre le martyre. Pour situer les responsabilités, les habitants et la municipalité se rejettent la faute.

Pour certains habitants, la mairie ne réalise pas assez de projets pour assainir le quartier. Telle la réponse du berger à la bergère, le 3e adjoint au maire de la Commune V tient pour responsables certains habitants pour leur manque de civisme.

"Des citoyens refusent de payer le TDR (taxe pour le développement rural). J'habite ce quartier depuis le 20 février 1969. Alors ce quartier est le mien. Nous ne pouvons

pas obliger des chefs de famille à changer de comportement. Sinon j'ai fait de mon mieux", dénonce Adama Konaté.

Pour ce maire chargé de l'assainissement dans la Commune, l'incivisme est une grosse entrave aux projets de développement. A l'en croire, la mairie a reçu un financement de 56 millions pour le pavage du quartier mais faute de bonne volonté au sein de la population qui refuse de ramasser des sachets plastiques, le projet peine à se réaliser.

Furieux, l' élu municipal ne voit pas l'horizon s'éclaircir aussitôt pour Sabalibougou. "Sabalibougou va longtemps rester comme ça. Ce quartier a refusé beaucoup de projets comme la construction d'un marché. En ce qui concerne la réalisation des caniveaux, ça reste compliqué dans la mesure où le quartier est mal loti", a-t-il fait savoir ajoutant que la mairie a fait de son mieux avec la réalisation de plus 700 projets sur 1 500 prévus pour la Commune. "Je ne me reproche rien car j'ai beaucoup fait pour le quartier. Les preuves sont l'école et le centre de formation Yélé de Sabalibougou créé depuis 1992", conclut le maire Konaté.

Korotoumou Konaté
(Stagiaire)
Mali Tribune



Bamako et les banlieues proches

La police effectue des descentes musclées contre les malfrats

Dans le cadre du renforcement des mesures de sécurité à l'approche des fêtes de fin d'année, prises par le directeur général de la police nationale, Commissaire Général de Brigade Soulaïmane Traoré, plusieurs unités de police ont effectué, dans la semaine, des opérations, dénommées "descente musclée de police contre les malfrats" à Bamako et les banlieues proches.

Au cours des dites opérations, placée sous la supervision de la Direction Régionale de la Police Nationale, du District de Bamako, plusieurs individus ont été alpagués, des engins à deux roues et la saisie d'une arme.

Pour la réussite de la mission, les Unités de Sécurité Publique de N'Tabacoro, de Sirakoro-Meguetana, de 1008

Logements, de Yirimadio, de Niamakoro, en plus du GMS et des Unités spécialisées, notamment l'UMSI, la BSI, le GIGM, ont donné le ton, en présence des chargés.

Les secteurs sillonnés, réputés lieux criminogènes, étaient répartis entre les différentes Unités des Forces de l'Ordre. Ladite opération de "descente musclée de Police", a enregistré l'interpellation de soixante-dix-neuf (79) individus, appartenant aux deux sexes, soit soixante-sept (67) hommes et douze (12) femmes et la mise en fourrière de vingt-trois (23) engins à deux (02) roues. Une arme de fabrication artisanale a, également, été saisie au cours de la mission.

Cette nouvelle dynamique de la Police Nationale, mise en place par les Autorités policières, sous la vision stratégique du Patron de ladite corporation, est vivement appréciée par la population qui en demande une pérennisation. "Elle continuera sans doute, et s'étendra vers d'autres localités pour le bien-être des citoyens", nous convie une source sûre.

Cellule de communication de la police nationale du Mali



COP28 : Nous définir par le futur à construire ensemble

Les règles d'un nouveau monde sont en construction. La préservation de la planète en sera un enjeu majeur. Disons-le sans maquillage, on est phase de devenir trop nombreux pour notre planète. Il y'a 70 000 ans, on était moins de 1 million sur terre. Aujourd'hui on est plus de 8 milliards. La terre ne sera pas en mesure de subvenir aux besoins de notre mode de consommation.

Les négociations sont en cours pour une meilleure gouvernance mondiale des ressources de la terre. La 28ème COP à Dubaï, débuté le 30 novembre, est présentée comme une avancée majeure dans ce sens. Depuis le 1er jour, a été ratifié un accord marquant la création du fonds « Pertes et Dommages » destiné à soutenir les nations vulnérables face aux impacts du changement climatique.

Est-ce que le Mali est en mesure de compter aujourd'hui dans ces négociations ? Ce n'est-elle pas une opportunité pour les pays comme le Mali de tirer le maximum de ces négociations pour financer leur réinvention ?

Ah oui !!! Nous avons la possibilité de nous réinventer systématiquement, de nos 12 000 villages à Bamako, avec au cœur les énergies renouvelables et le numérique. Un plan d'affaire Mali est possible en lien avec le crédit carbone.

Aujourd'hui, ne devrions-nous pas objectivement interroger notre histoire récente pour ne pas renouveler les mêmes erreurs que nos pionniers de l'indépendance ?

Depuis l'indépendance, nous avons l'immense tâche de réinventer une société harmonieuse sur un territoire tracé selon des intérêts qui nous étaient extérieurs. Notre reflexe a été avant tout de prouver que nous sommes issus d'histoires prestigieuses. L'essentiel de notre énergie y été consacrée.

Et sans nous en rendre compte, nous avons construit une société qui définit essentiellement son présent par les ressentiments du passé au lieu de le faire avec le futur à construire.

Il nous faut sortir de ce piège émotionnel pour investir froidement les possibilités du monde.

Alioune Ifra NDiaye
Mali Tribune





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Kidal: Vers le retour la douane et les eaux et forêts

maintiennent la pression sur les groupes armés terroristes (Gat) et ont l'initiative sur le terrain. Elles sont activement engagées dans la recherche, la neutralisation et la destruction des sanctuaires et des combattants terroristes. Cette pression a conduit à une diminution des attaques directes contre les FAMA au cours du mois de novembre. Cependant, une augmentation des exactions contre la population civile a été observée, en raison de la situation sécuritaire précaire dans le secteur de Kidal, qui a poussé les groupes terroristes à se déplacer vers d'autres zones.

Le directeur de la Dirpa a annoncé que des détachements des forces paramilitaires, tels que la douane, les eaux et forêts et l'administration pénitentiaire, seront bientôt déployés à Kidal. Cette décision fait suite au contrôle total de la région de Kidal, ainsi que de Tessalit, par les FAMA. Il s'agit d'une étape importante pour renforcer la présence des forces de sécurité dans la région et assurer la protection des citoyens et des infrastructures. Les détachements des forces paramilitaires se joindront à ceux de la protection civile, de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale déjà présents sur le terrain.

Le déploiement des forces paramilitaires à Kidal vise à maintenir la pression sur les groupes terroristes et à empêcher leur avancée dans la région. La présence de la douane, des eaux et forêts et de l'administration pénitentiaire renforcera les capacités de surveillance et de contrôle, permettant ainsi de lutter plus efficacement contre les activités illégales telles que le trafic d'armes, le trafic de drogue et l'exploitation illégale des ressources naturelles.

La situation sécuritaire au Mali reste complexe, mais les forces armées maliennes et les forces de sécurité continuent de travailler sans relâche

Lors de la conférence de presse mensuelle à la direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa), le directeur Souleymane Dembélé a annoncé le déploiement imminent des forces paramilitaires dans la région de Kidal, au Mali. Cette décision fait suite à l'arrivée des forces armées et de sécurité dans la région, et vise à renforcer la lutte contre les groupes

armés terroristes. Cette conférence de presse a été l'occasion de faire le point sur la situation sécuritaire du mois de novembre, le processus de retrait de la Minusma et le recrutement dans l'armée, ainsi que les mesures prises pour assurer la stabilité dans la région de Kidal.

Selon le colonel-major Dembélé, les forces armées maliennes (FAMA)



pour lutter contre les groupes armés terroristes. Le déploiement imminent des forces paramilitaires à Kidal renforcera davantage la présence des forces de sécurité dans la région, permettant ainsi de garantir la sécurité des citoyens et de prévenir les activités illégales. Il est crucial que la communauté internationale soutienne les efforts du Mali dans sa lutte contre le terrorisme

afin d'assurer la stabilité et la paix dans la région. Selon les informations fournies, le colonel-major a annoncé que le processus de retrait de la mission onusienne comprend encore le transfert des camps de Mopti, Tombouctou, Gao et Bamako. Ces transferts devraient être effectués au plus tard le 31 décembre 2023.

En ce qui concerne les recrutements lancés par l'État-major général des armées, le directeur Souleymane Dembélé a révélé que 366 228 dossiers de candidatures ont été enregistrés. Ces candidatures proviennent de jeunes qui souhaitent faire carrière au sein des Forces armées et de sécurité.

■ Karamoko B Keita

Rapport d'exécution trimestrielle du budget 2023 : Analyse et perspectives



Le ministère de l'Économie et des Finances a récemment publié le rapport de la situation d'exécution

financière du budget de l'État pour l'année 2023. Conformément aux exigences du code de transpa-

rence dans la gestion des finances publiques, ce rapport couvre les opérations budgétaires du 1er janvier

au 30 septembre 2023. Ce rapport présente les principales informations, notamment les recettes, les dépenses et le déficit, ainsi que l'importance des différents services de collecte et de recouvrement dans la réalisation des recettes fiscales et non fiscales.

Au 30 septembre 2023, les recettes nettes du budget général se sont élevées à 1507,143 milliards de F CFA. Comparées aux chiffres de la même période en 2022 et 2021, ces recettes ont connu une augmentation significative, s'élevant respectivement à 1188,450 milliards de F CFA et 1359,034 milliards de F CFA. Cette augmentation témoigne d'une amélioration dans le recouvrement des recettes.

En ce qui concerne les dépenses, elles ont atteint 1680,105 milliards de F CFA au 30 septembre 2023, comparées à 1461,651 milliards de F CFA et 1486,891 milliards de F CFA aux mêmes dates en 2022 et 2021. Cette augmentation des dépenses s'explique par la mise en œuvre de projets et de programmes prioritaires du gouvernement.

Le déficit budgétaire s'établit à 172,962 milliards de F CFA au 30 septembre 2023, en baisse par rapport aux chiffres de 2021 et 2022, qui étaient respectivement de 273,201

milliards de F CFA et 127,857 milliards de F CFA. Cette réduction du déficit témoigne des efforts déployés pour une gestion plus rigoureuse des finances publiques.

Le rapport met également en évidence le rôle essentiel des services de collecte et de recouvrement dans la réalisation des recettes fiscales et non fiscales. Parmi ces services, la Direction Générale des Impôts (DGI) a recouvré 835,306 milliards de F CFA sur une prévision annuelle de 1166,775 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 71,59%. Elle représente ainsi 54% des recettes totales.

La Direction Générale des Douanes (DGD) a quant à elle recouvré 553,103 milliards de F CFA sur une prévision annuelle de 721,289 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 76,68%. Elle contribue ainsi à hauteur de 35,10% des recettes totales.

Enfin, la Direction Nationale des Domaines a recouvré 148,164 milliards de F CFA sur une prévision annuelle de 180,572 milliards de F CFA, soit un taux de réalisation de 82,05%. Elle représente 9,40% des recettes totales.

La Loi de finances rectificative 2023 prévoit des recettes globales de 2304,475 milliards de F CFA et des

dépenses globales de 2994,470 milliards de F CFA. Cela entraîne un déficit prévisionnel rectifié de 689,995 milliards de F CFA. Le budget général devrait contribuer à hauteur de 2 111,866 milliards de F CFA aux recettes et de 2 801,861 milliards de F CFA aux dépenses.

Le rapport d'exécution trimestrielle du budget de l'État pour l'année 2023 met en évidence une amélioration dans le recouvrement des recettes, une augmentation des dépenses liée à la réalisation de projets prioritaires, ainsi qu'une réduction du déficit budgétaire. Les services d'assiettes et de recouvrement tels que la DGI, la DGD et la Direction Nationale des Domaines jouent un rôle crucial dans la réalisation des recettes fiscales et non fiscales.

Les perspectives pour l'année 2023 indiquent des prévisions de recettes et de dépenses ajustées, avec un déficit prévisionnel rectifié. La gestion rigoureuse des finances publiques reste un enjeu majeur pour assurer la stabilité économique et financière du pays.

■ **Fatou Sissoko**

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

Inauguration de l'Hôtel Azalaï de Dakar : Une étape majeure pour le Groupe Azalaï



L'Hôtel Azalaï de Dakar a été inauguré le 25 novembre 2023, en présence du Président de la République du Sénégal, Macky Sall, et du PDG du Groupe Azalaï, Mossadeck Bally. Ce projet, d'une valeur de 28 milliards de francs CFA, marque une étape importante dans le développement du groupe et renforce l'offre hôtelière de la capitale sénégalaise.

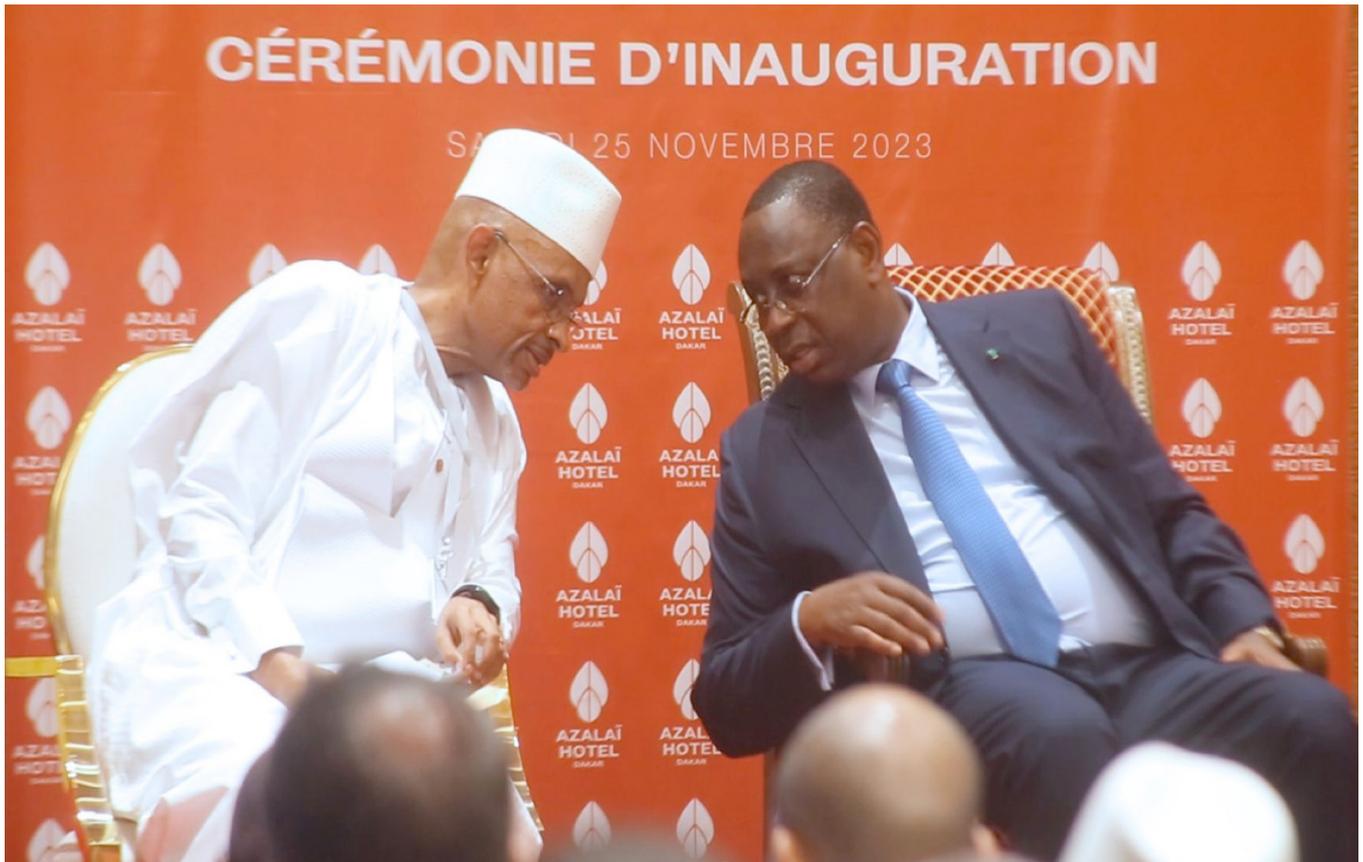
Dans son discours, Mossadeck Bally a souligné l'importance de cet investissement qui créera plus de 300 emplois directs et indirects. Il a éga-

lement mis en avant la volonté du Groupe Azalaï de maintenir un ancrage fort et durable à Diamniadio, où se situe le deuxième complexe hôtelier du groupe.

Le nouvel établissement hôtelier comprend 202 chambres modernes, des restaurants, une piscine, une plage, un spa, des boutiques et une dizaine de salles de réunion de différentes capacités. Une future marina est également prévue, témoignant de l'engagement du groupe à offrir une expérience complète à ses clients.

Mossadeck Bally a exprimé sa gratitude envers le Président Macky Sall pour son soutien indéfectible dans la réalisation de ce projet. Il a également tenu à remercier tous les responsables de l'État du Sénégal et les administrations publiques qui ont apporté leur soutien et leurs efforts pour la concrétisation de ce projet touristique majeur.

Le PDG du Groupe Azalaï a souligné que l'inauguration de l'Hôtel Azalaï de Dakar représente un symbole fort de l'engagement du groupe à contribuer durablement au dévelop-



pement économique du Sénégal. Le pays, connu pour sa stabilité légendaire et son potentiel touristique et économique considérable, est une destination incontournable en Afrique de l'Ouest.

Avec cette nouvelle réalisation, le Groupe Azalaï confirme sa position de leader dans le secteur hôtelier en Afrique de l'Ouest. Son engagement envers le Sénégal et sa volonté de promouvoir le pays en tant que hub multiservices et touristique majeur sont des éléments clés de sa stratégie de croissance.

L'inauguration de l'Hôtel Azalaï de Dakar marque ainsi une étape majeure pour le Groupe Azalaï, témoignant de sa vision ambitieuse et de son engagement envers le développement économique et touristique du Sénégal. Ce projet d'envergure contribuera à renforcer l'offre hôtelière de Dakar et à attirer davantage de visiteurs dans la région, créant ainsi des opportunités économiques pour le pays. Le Sénégal est en effet considéré comme une place économique de premier ordre, offrant de nombreuses opportunités d'in-

vestissement. De plus, la vision du leadership sénégalais est axée sur l'émergence d'une économie moderne, résiliente et créatrice de richesses.

Depuis le lancement du Plan Sénégal Emergent en 2014, le pays a réalisé des progrès significatifs dans divers domaines, notamment les infrastructures, la production agricole, la production énergétique et la promotion du secteur privé. Ces avancées renforcent la décision d'investir au Sénégal.

L'inauguration de l'Azalaï Hôtel Dakar et la future construction d'un deuxième complexe hôtelier à Diamniadio témoignent de l'ancrage fort et durable de l'entreprise dans le pays. Cette chaîne hôtelière panafricaine a pour objectif de créer un «chez soi» pour ses clients du monde entier, en offrant une expérience de séjour unique associant confort, touche africaine et hospitalité chaleureuse.

L'emplacement stratégique de l'Azalaï Hôtel Dakar, ainsi que la modernité du bâtiment et l'élégance de

la décoration africaine, contribuent à créer un environnement accueillant et raffiné pour les clients. L'équipe de professionnels africains de l'hôtel est prête à répondre diligemment aux besoins des clients et à leur offrir un service aux normes internationales.

Le Sénégal offre un environnement des affaires favorable, une stabilité politique, ainsi que de nombreuses opportunités d'investissement. L'Azalaï Hôtel Dakar incarne l'engagement de l'entreprise à offrir une expérience unique à ses clients, en combinant confort, touche africaine et hospitalité chaleureuse.

Le projet décrit dans votre requête est un projet hôtelier d'envergure qui comprend un ensemble de 202 chambres modernes, des restaurants, une piscine, une plage, un SPA, des boutiques, une dizaine de salles de réunion de différentes capacités, ainsi qu'une future marina. Son coût total est estimé à 28 milliards F CFA. Ce projet aura un impact significatif sur l'économie locale, car il créera plus de trois cents emplois directs et indirects.

En plus de renforcer l'offre hôtelière de Dakar, ce projet contribuera à la vision du Président de la République de faire du Sénégal le «hub multi-services et touristique» phare en Afrique de l'Ouest. Il s'inscrit dans une perspective de développement économique et de promotion du tourisme dans le pays.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à l'engagement de partenaires techniques et financiers. Les partenaires techniques, tels que les architectes, les ingénieurs et les entreprises impliquées dans la conception et la construction, ont joué un rôle essentiel dans sa réalisation.

Les partenaires financiers, notamment la Bank of Africa Sénégal, Sunu Bank (ex-Bicis) et Proparco (filiale secteur privé de l'AFD), ont contribué au financement du projet en apportant la dette nécessaire. Le groupe Azalaï exprime sa reconnaissance envers les actionnaires, les investisseurs et les administrateurs pour leur confiance et leur soutien.

Le groupe Azalaï tient également à remercier ses fidèles clients, qui sont au cœur de tous ses projets. Leur confiance et leur soutien sont essentiels à la réussite de l'entreprise. Enfin, le groupe Azalaï exprime sa gratitude envers le Président de la République pour sa présence lors de l'événement. Sa présence témoigne de son soutien inébranlable aux investisseurs qui investissent au Sénégal et de sa vision d'une souveraineté économique nationale et panafricaine, qui est le fondement de toute souveraineté politique.

Le groupe Azalaï partage la conviction que l'Afrique a besoin de changer le récit sur son potentiel économique et d'offrir de meilleures perspectives à sa jeunesse dynamique. L'aventure entrepreneuriale panafricaine «Azalaï» est un exemple du génie créatif, de la résilience et du savoir-faire des Africains, ainsi que de leur amour pour leur continent.

■ La rédaction

Justice internationale

Al Hassan connaîtra son sort à la CPI le 18 janvier 2024



Après plusieurs mois de procès, la Chambre de première instance X de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé aujourd'hui, mercredi 6 décembre 2023, que le verdict concernant la condamnation ou l'acquittement d'Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud en vertu de l'article 74 du Statut de Rome sera

rendu le jeudi 18 janvier 2024 à 14h00 (heure locale de La Haye).

En 2012, Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud aurait été membre d'Ansar Eddine et aurait exercé en tant que commissaire de facto de la Police islamique. Il aurait également été associé aux activités du Tribunal islamique à Tombouctou.

Il est soupçonné d'avoir commis des crimes contre l'humanité à Tombouctou, au Mali, dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique perpétrée par les groupes armés Ansar Eddine / Al-Qaïda au Maghreb islamique contre la population civile de Tombouctou et de sa région entre le 1er avril 2012 et le 28 janvier 2013. Ces crimes incluent la torture, le viol, l'esclavage sexuel, ainsi que d'autres actes inhumains tels que des mariages forcés et des persécutions. Il est également accusé d'avoir commis des crimes de guerre à Tombouctou, au Mali, dans le cadre d'un conflit armé non international qui s'est déroulé dans la même période d'avril 2012 à janvier 2013. Ces crimes de guerre comprennent la torture, les traitements cruels, les atteintes à la dignité de la personne, les condamnations prononcées sans un jugement préalable rendu par un tribunal régulièrement constitué et assorti des garanties judiciaires généralement reconnues comme indispensables, les attaques intentionnellement dirigées contre des bâtiments protégés consacrés à la religion et aux

monuments historiques, ainsi que le viol et l'esclavage sexuel.

Un mandat d'arrêt a été délivré contre Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud le 27 mars 2018. Il a été remis à la CPI le 31 mars 2018 et est actuellement détenu par la CPI. Le 30 septembre 2019, la Chambre préliminaire I de la CPI a rendu une décision confidentielle confirmant les charges de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité retenues contre M. Al Hassan et a renvoyé l'affaire devant la cour pour un procès. L'ouverture du procès a eu lieu les 14 et 15 juillet 2020 devant la Chambre de première instance X, avec notamment la déclaration liminaire de l'Accusation.

Au cours du procès, 52 témoins ont été appelés à la barre par l'Accusation, et 22 témoins de la Défense ont comparu devant la cour. Les représentants légaux des victimes, qui représentent 2196 victimes dans cette affaire, ont également fait témoigner deux témoins. Le 8 février 2023, la Chambre de première instance X a clôturé la présentation

des preuves dans cette affaire. Les parties et les participants ont également été invités à déposer leurs mémoires de clôture. Les conclusions orales de l'Accusation, des Représentants légaux des victimes et de la Défense ont été présentées du 23 au 25 mai 2023.

Le 18 janvier 2024, le verdict du djihadiste malien Al Hassan sera lu en public et il peut être soit acquitté, soit condamné. Selon la CPI, tout accusé est présumé innocent. L'Accusation doit prouver la culpabilité de l'accusé, et la Chambre de première instance ne peut condamner un accusé que si elle est convaincue que les charges qui pèsent contre lui ont été prouvées au-delà de tout doute raisonnable. Cette décision est basée exclusivement sur le droit applicable et sur les preuves produites et examinées lors du procès. Les parties auront le droit de faire appel du jugement devant la Chambre d'appel de la CPI.

■ **Bokoum Abdoul Momini**





**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

La Société Civile Malienne S'unir pour la refondation



Le Collectif pour la Refondation de la Société Civile du Mali (CRSCM) a récemment lancé ses activités de communication dans le but d'améliorer la gestion du collectif. Cette initiative vise à rassembler les associations, les organisations et les groupements de la société civile au sein d'une seule entité au Mali. Le collectif compte actuellement plus de 400 organisations et vise à solliciter toutes les associations à but non lucratif pour promouvoir une société civile digne de ce nom.

Le CRSCM est né à la suite des assises nationales de 2021, où il a été décidé de soutenir les autorités dans la mise en œuvre des recommandations et des résolutions concernant la société civile malienne. Le Dr Sékou Diabaté, président de l'ONG Trait d'Union et président du CRSCM, souligne que le collectif regroupe des associations, des coopératives, des syndicats et d'autres groupes qui se sont unis dans le but d'aider les autorités à réaliser

les aspirations exprimées par les Maliens lors de ces assises.

L'objectif principal du collectif est de renforcer la société civile malienne en la rendant plus forte, autonome et efficace pour le bénéfice du peuple malien. Le CRSCM souhaite impliquer tous les acteurs clés de la société civile malienne, y compris les autorités de la transition, les autorités traditionnelles, religieuses et les organisations communautaires

de base. L'ambition ultime est de réaliser les désirs de la population malienne tels qu'exprimés lors des assises nationales.

Le collectif a déjà rencontré les autorités de la transition pour leur présenter le projet et solliciter leur soutien technique. Ces rencontres visent à obtenir une collaboration étroite avec les autorités dans la mise en œuvre du projet de refondation de la société civile malienne. Le collectif compte également poursuivre ses démarches auprès des autorités pour obtenir un appui continu.

Le président du collectif rappelle que la constitution malienne place le respect des droits humains, en particulier ceux des femmes, des enfants et des couches vulnérables, au premier plan. Le CRSCM s'inscrit dans cette logique en visant à renforcer le rôle et les principes fondamentaux de la société civile au Mali. Il souligne également que de nos jours, de nombreuses organisations se disent faire partie de la société civile, alors qu'en réalité, elles ne remplissent pas pleinement ce rôle. Le collectif souhaite donc

que toutes les associations créées au Mali rejoignent ses rangs afin de clarifier le rôle réel de la société civile pour la population malienne.

Le Collectif pour la Refondation de la Société Civile du Mali (CRSCM) représente une initiative importante visant à unifier la société civile malienne et à la rendre plus forte et autonome. Avec plus de 400 organisations membres, le collectif vise à solliciter toutes les associations à but non lucratif afin de promouvoir une société civile digne de ce nom. Les rencontres avec les autorités de la transition et la recherche de leur soutien technique sont des étapes clés pour atteindre cet objectif. En rassemblant tous les acteurs clés de la société civile malienne, le CRSCM aspire à concrétiser les aspirations exprimées par la population lors des assises nationales et à renforcer le respect des droits humains dans le pays.

Le président du CRSCM (Conseil de la Réconciliation, de la Solidarité et de la Cohésion des Maliens) a souligné lors du sommet de l'ONU qu'une femme se présentant comme

membre de la société civile malienne a raconté des histoires sur le Mali. Selon lui, cela démontre un manque d'unité et de consensus au sein de la société civile malienne. Si tous les acteurs de la société civile au Mali étaient unis, avec des responsables et des membres connus de tous, de telles situations ne se produiraient pas.

Le président du CRSCM a donc invité chacun à mettre fin à la division et à s'unir pour la refondation de la société civile malienne. Cette refondation vise à renforcer la cohésion et la solidarité entre les différents acteurs de la société civile, afin de faire face aux défis auxquels le Mali est confronté.

La déclaration du président du CRSCM souligne la nécessité d'une société civile malienne unie et solidaire pour surmonter les problèmes et les divisions qui peuvent exister. Cette unité est considérée comme essentielle pour construire un Mali plus fort et plus prospère.

Karamoko B Keita



Mali

La Minusma ferme son camp de Sévaré



Pour tenir son engagement, la MINUSMA a annoncé la fermeture de son camp à Sévaré, dans la région de Mopti. Cette information a été communiquée par l'organisation ce vendredi 8 décembre 2023. Après Leré, Aguehlok, etc., elle a maintenant cédé le Camp de Sévaré, respectant ainsi sa promesse de quitter le sol malien avant le 31 décembre 2023. Voici le communiqué :

Le 8 décembre 2023, la MINUSMA a procédé à la fermeture de son camp à Sévaré, dans la région de Mopti, marquant ainsi la fin de sa présence dans les régions centrales du Mali. Cette fermeture intervient après

la clôture des bases d'Ogossagou et de Douentza, également dans le centre du Mali, et s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase du processus de retrait de la Mission. Tous les membres du personnel de la Mission, civils et militaires, encore présents sur place, ont quitté le camp de Sévaré cet après-midi.

La cérémonie de fermeture de l'emprise de Sévaré a été marquée par la signature de documents par le Gouverneur de la région de Mopti, Abass Dembélé, et par le chef par intérim du bureau régional

de la MINUSMA, Jens Kristensen. Ces documents portent sur l'état du camp, qui est pleinement fonctionnel, ainsi que sur le respect des règles environnementales des Nations unies et d'autres aspects connexes. La cérémonie a été honorée par la présence d'Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'Appui opérationnel des Nations unies, et d'El-Ghassim Wane, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Mali et chef de la MINUSMA.

La MINUSMA a joué un rôle crucial dans la stabilisation des

régions centrales du Mali. En collaboration avec les structures maliennes compétentes, y compris les Équipes régionales d'appui à la réconciliation, ainsi que des acteurs de la société civile, elle a facilité la conclusion de plusieurs accords de paix locaux et soutenu de nombreuses activités visant à promouvoir la cohésion sociale depuis 2019. À cette date, le Conseil de sécurité a fait de l'appui à la stabilisation des régions du centre la deuxième priorité stratégique de la Mission. La MINUSMA a également contribué de manière significative à la création d'opportunités socio-économiques en faveur des communautés locales, en finançant de multiples projets dans des domaines tels que l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau. De plus, elle a contribué à la rénovation de diverses infrastructures, y compris des ponts le long de la route nationale 15 (route du poisson) reliant Sévaré à Bandiagara et, au-delà, au Burkina Faso. Elle a également participé à la construction et à

l'équipement de bureaux pour soutenir la restauration de l'autorité de l'État et pour aider des segments spécifiques de la population, notamment les jeunes et les femmes.

Tout au long de sa présence dans les régions du centre, la MINUSMA a accordé une grande importance à la protection des civils. Cela s'est manifesté par la réalisation régulière de patrouilles et l'établissement de bases opérationnelles temporaires. Par exemple, à partir de 2020, une base opérationnelle temporaire a été mise en place pour aider à sécuriser les populations vivant dans la localité d'Ogossagou et ses environs, et pour favoriser une réconciliation durable entre les communautés concernées. La Mission a également joué un rôle essentiel dans la protection des infrastructures, notamment des ponts le long de l'axe Sévaré-Bandiagara, qui sont indispensables à la vie économique et à la préservation des moyens de subsistance des communautés

locales, ainsi que dans le soutien à la restauration de l'autorité de l'État.

Un accent particulier a également été mis sur le renforcement des capacités des acteurs étatiques, qu'il s'agisse des autorités administratives déconcentrées, des collectivités territoriales ou de la société civile. Dans ce cadre, la Mission a organisé de nombreux ateliers de formation dans différents domaines, tels que les droits de l'homme, la justice, la gestion administrative et bien d'autres aspects.

D'ici fin décembre 2023, le personnel restant de la MINUSMA quittera le Mali, marquant ainsi la fin du retrait de la Mission tel que mandaté par le Conseil de sécurité suite à la demande des autorités maliennes. À partir du 1er janvier 2024, une phase de liquidation commencera.

Binadjan Doumbia



Deuxième saison de la série TV «Séko Boiré» Cérémonie de lancement à Ségou

Le samedi 2 décembre 2023, Mamou Daffé, Président de la Fondation Festival sur le Niger, et Frédéric Kaboré, Représentant du Fonds d'appui au moteur du changement (FAMOC), ont donné le coup d'envoi de la deuxième saison de la série TV «Séko Boiré» au siège de la fondation à Ségou. L'événement a été marqué par la présence de Cheick Oumar Sissoko, rédacteur du scénario et fondateur de Kora Films, ainsi que de Mamadou Traoré, Conseiller aux Affaires juridiques du Gouvernorat de Ségou, Nouhoum Diarra, maire de la commune urbaine de Ségou, et plusieurs acteurs du cinéma malien.

Cheick Oumar Sissoko, ancien ministre de la Culture et patron de Kora Films, a expliqué les motivations derrière l'écriture du scénario de la deuxième saison de «Séko Boiré». Il a souligné que le film avait suscité un grand intérêt parmi les Maliens et avait été largement demandé, avec des propositions de contenu émanant de diverses personnes. «Compte tenu de cette forte demande, nous avons eu l'idée de produire une deuxième saison en collaboration avec le FAMOC et l'Ambassade du Danemark. Nous avons intégré une histoire qui permet aux Maliens de comprendre l'importance d'être ensemble, de vivre ensemble, de se côtoyer, et de reconnaître la diversité culturelle de notre pays, qui est une grande richesse», a-t-il déclaré.

En ce qui concerne la participation des jeunes talents, Cheick Oumar Sissoko a souligné la nécessité de préparer la relève, car l'industrie cinématographique malienne a joué un rôle de premier plan dans le cinéma africain par le passé, mais ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui. C'est pourquoi Kora Films a décidé de relever le défi de «sauver le cinéma malien» et de céder la place à de jeunes talents qui ont prouvé leur valeur à travers cette production, afin de redonner confiance au Mali dans le domaine cinématographique.



Habib Dembélé, également connu sous le nom de Guimba, l'acteur principal qui incarne le personnage de Séko Boiré, a exprimé sa gratitude envers Cheick Oumar Sissoko pour la chance extraordinaire qu'il a d'être impliqué dans la rédaction et la réalisation de la deuxième saison. Il a également remercié Kora Films pour cette initiative qui réserve une grande surprise au public.

Frédéric Kaboré, le représentant du FAMOC, a souligné que cette deuxième saison renforcera le vivre-ensemble et la cohésion sociale entre les Maliens. Il a encouragé le réalisateur à rédiger rapidement la troisième saison.

La deuxième saison de la série TV «Séko Boiré» promet donc d'être un événement majeur pour le cinéma malien, avec une histoire qui mettra en valeur la diversité culturelle du pays et une participation active des jeunes talents, tout en renforçant l'unité et la cohésion sociale. Les attentes sont élevées, et le pu-

blic est impatient de découvrir cette nouvelle saison. Le maire de la commune urbaine de Ségou, Nouhoum Diarra, exprime sa gratitude envers l'entreprise de production Kora Films pour avoir choisi la ville de Ségou comme lieu de tournage pour la deuxième saison de la série télévisée Séko Boiré. Il assure le soutien des autorités communales de Ségou et affirme son engagement en faveur des initiatives culturelles dans la région, telles que le festival sur le Niger.

De son côté, Mamadou Traoré, Conseiller aux Affaires juridiques du Gouvernorat de Ségou, remercie les partenaires qui ont accepté d'accompagner ce projet de réalisation de la deuxième saison de la série TV Séko Boiré. Il encourage également les acteurs qui participeront à cette série à donner le meilleur d'eux-mêmes afin de garantir le succès de cette nouvelle saison.

Fatou Sissoko

Empreinte verte : « petit et beau » projet d'approvisionnement en eau par forage de puits au Rwanda



Le projet de 200 puits en faveur du Rwanda est l'un des projets majeurs réalisés par la branche Afrique centrale et orientale de la China Geo-Engineering Corporation. Ce projet permettra de construire 200 puits, y compris 180 puits d'approvisionnement en eau (dont 170 puits à pompe manuelle, 10 puits à pompe submersible à énergie solaire) et 20 puits de surveillance dans 181 villages de 11 régions du Rwanda, dont Rwamagana, Kirehe et Kayanza.

Ce projet d'approvisionnement en eau par forage de puits a permis d'apporter de l'eau potable claire et douce à plus de 110 000 personnes dans 181 villages du Rwanda, ce qui revêt une grande importance pour l'amélioration de l'environnement rural, de la santé, de l'assainissement et de l'eau potable. En ajoutant des puits de surveillance et des puits de pompe solaire, le projet effectue une surveillance dynamique à long terme de la qualité et des niveaux d'eau locaux. Il explore et démontre également l'application

de l'énergie photovoltaïque propre dans le domaine de l'approvisionnement en eau en Afrique. L'utilisation exemplaire de puits d'eau alimentés par l'énergie solaire photovoltaïque permet non seulement d'exploiter pleinement les ressources photovoltaïques propres locales et de surmonter les difficultés liées à l'absence d'approvisionnement en électricité, mais a également un effet de démonstration tourné vers l'avenir pour les régions sous-développées d'Afrique afin d'explorer l'application de l'éner-

gie propre, d'améliorer les moyens de subsistance des populations, de réduire la pauvreté et de bénéficier aux agriculteurs. L'eau potable est devenue facilement disponible, ce qui a également permis d'améliorer les conflits entre les habitants des zones frontalières du Rwanda et de l'Ouganda concernant l'eau potable pendant la saison sèche et de résoudre les conflits sociaux causés par la pénurie d'eau.

Le Pont Chagoua à N'Djamena, #Tchad

Le projet du pont de Chagoua à N'Djamena, la capitale du Tchad, est un important projet d'infrastructure entrepris par CGCOC. Le projet se compose de deux parties : un pont et une route. Le pont mesure 320 mètres de long avec une portée maximale de 103 mètres et la route mesure 2,5 kilomètres de long. Le pont enjambe le fleuve Logone, qui traverse la capitale, et utilise les pieux forés les plus couramment

utilisés comme fondations du pont.

Cependant, la boue produite par la construction de pieux forés peut avoir un certain impact sur le milieu environnant et sur la qualité de l'eau du fleuve Logone. Afin de protéger l'environnement et d'assurer le développement durable du projet, l'équipe du projet a creusé des fosses et enterré des conteneurs sur place, collecté la boue de manière centralisée et équipé des équipements spéciaux d'extraction de boue et des véhicules de transport de boue. Ces dispositifs sont utilisés pour transporter la boue vers un site d'évaporation de boue dédié qui a été préalablement contacté par le ministère pour une évaporation et une précipitation centralisée. Une fois l'eau contenue dans la boue complètement évaporée, les particules solides de boue sont collectées et correctement enterrées.

Pendant la période de construction, l'équipe du projet a organisé

une équipe dédiée à la protection de l'environnement pour effectuer une surveillance en temps réel du chantier de construction afin de garantir que les eaux usées de la construction ne seraient pas déversées directement dans le fleuve. En outre, l'équipe du projet organise également régulièrement des formations sur la protection de l'environnement pour le personnel de construction et le personnel associé afin d'améliorer la sensibilisation à l'environnement et les compétences opérationnelles de tous les employés.

La mise en œuvre de ces mesures réduit non seulement la pollution du projet sur l'environnement et les rivières, protège l'environnement écologique local, mais améliore également la vie des résidents locaux et favorise le développement durable.

#2023COP28 #LaCeintureEtLaRoute
Source : cgtn.com



Laurence Tubiana :

« Il n'y a pas d'autres solutions techniques que de passer aux énergies renouvelables. »



Laurence Tubiana est la directrice générale de la Fondation européenne pour le climat. Elle participe à la COP28 qui se déroule présentement à Dubaï aux Émirats arabes unis. Dans un entretien avec le journaliste de China Media Group (CMG), elle s'est prononcée sur des points comme l'Accord de Paris sur le climat, la transition énergétique, l'exemple de la Chine dans le développement vert et l'Afrique face aux défis du développement et du changement climatique.

L'Accord de Paris sur le climat se rapporte au traité international sur le réchauffement climatique adopté en 2015. C'est une pièce maîtresse

dans la lutte contre le changement climatique d'autant plus que son objectif principal est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels. » Lors de la COP28 qui se tient actuellement à Dubaï aux Émirats arabes unis, du 30 novembre au 12 décembre 2023, le mécanisme de l'Accord de Paris a été largement abordé. Dans son interview accordée à CMG, la directrice générale de la Fondation européenne pour le climat Laurence Tubiana a souligné l'importance de

ce traité et le rôle joué par la Chine dans sa mise en œuvre.

Pour elle, l'intérêt de revenir sur l'accord à la COP28 se justifie pleinement dans la mesure où les discussions entre les différentes parties permettent de faire le bilan des actions mises en œuvre et de renforcer la coopération internationale sur sa mise en œuvre. « On a de grands objectifs, mais on sait qu'ils sont difficiles à tenir. C'est pour cela qu'il faut revenir chaque fois ensemble pour voir où on en est, pour voir quels sont les progrès qui ont été faits, et ce qu'il faut améliorer et en quoi il faut beaucoup plus de coopération internationale », a sou-

tenu Laurence Tubiana. De son avis, en dépit des « problèmes de géopolitique », il faut trouver le moyen de discuter du climat qui est une préoccupation mondiale. La lutte contre le changement climatique, a-t-elle indiqué, doit transcender la logique de blocs, de Nord et de Sud. « Il faut une action internationale et le multilatéralisme dans le cas du climat, c'est la seule solution. C'est pour cela que le rôle de la Chine est très important à la fois comme la politique nationale, mais aussi pour arriver à de bonnes décisions à cette COP », a argué la directrice générale de la Fondation européenne pour le climat.

Aux dires de Laurence Tubiana, pour que les efforts consentis pour endiguer le dérèglement climatique puissent porter fruits, il y a lieu de travailler à la substitution des énergies fossiles par ces renouvelables. « Il faut des étapes bien sûr et il ne faut pas compter sur un miracle technologique. (...) Il n'y a pas d'autres solutions techniques que de passer aux énergies renouvelables dans la transition énergétique. Et c'est toujours du possible avec l'amélioration des technologies sur le stockage, les batteries, l'électrolyse, l'hydrogène vert... », a-t-elle indiqué. Il est possible, selon Mme Tubiana, d'avoir un nouveau plan de transition énergétique et la raison devrait l'emporter d'autant plus la « catastrophe climatique » concerne tout le monde. « Elle touche la Chine, elle touche l'Europe, elle touche les États-Unis. Aujourd'hui, ce n'est pas possible d'assurer sa maison en Californie contre les incendies ou contre les inondations en Floride. On ne peut pas continuer comme ça », a-t-elle rappelé. Selon Laurence Tubiana, même si le changement est difficile, il faut se convaincre qu'il y a de l'espoir sur le chemin de la transition énergétique parce qu'il y a plus d'emplois dans les énergies renouvelables en Chine et en Europe que dans le secteur des énergies fossiles.

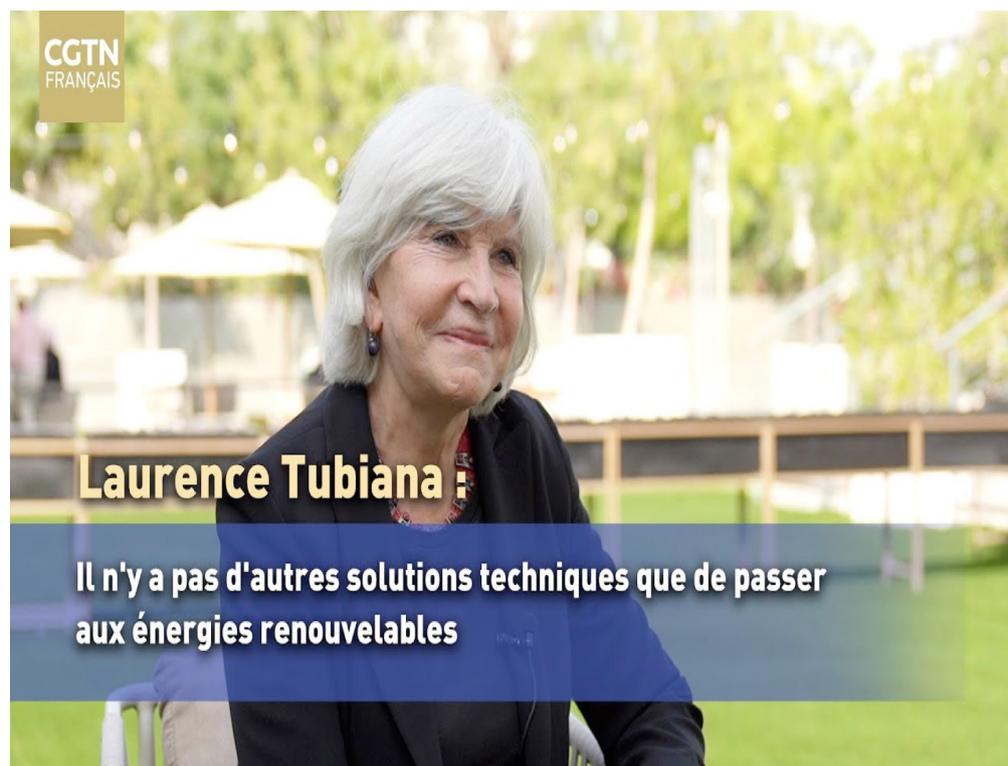
La directrice générale de la Fondation européenne pour le climat est convaincue qu'il faut envisager

le développement sous l'angle du développement vert. Les emplois, a-t-elle affirmé, sont maintenant de façon croissante dans les énergies renouvelables. « Il faut voir la croissance économique complètement différemment. Et là où on doit faire encore un progrès et ça a été très important, la COP15 à Kunming et à Montréal. Il faut intégrer la protection de la biodiversité de la nature parce que c'est théorique. Le carbone, c'est important, mais aussi la protection de la biodiversité, c'est aussi notre condition de vie, de santé. Et je pense que petit à petit, il faut tout rassembler pour un nouveau modèle de développement », a argumenté Mme Tubiana. Et la Chine, à son avis, a un rôle particulier à jouer dans ce nouveau type de développement parce qu'elle a cette position de « leader d'opinion et de politique » au sein du groupe des pays en développement. Toutefois, elle a laissé entendre que même s'il existe des craintes exprimées par certains pays parce que ce développement différent irait contre leur développement économique, il faut donner l'exemple. « La Chine passe d'un investissement dans d'autres pays sur le charbon par exemple à un investissement aujourd'hui dans

les énergies renouvelables. Je crois que c'est ce genre de choses qu'il faut encourager », a déclaré Laurence Tubiana.

L'Afrique, a-t-elle dit, a une population qui croît avec une jeunesse à laquelle il faut trouver de l'emploi. Et pourtant, il faut envisager le développement en tenant compte du changement climatique. Selon elle, l'Afrique peut amorcer un développement vert pour mieux contre-carrer les ravages du changement climatique. « L'Europe et la Chine peuvent montrer l'exemple en disant qu'au contraire, ça peut très bien marcher, que les pays africains peuvent en bénéficier et qu'il y aura beaucoup d'emplois à la clé, puisque c'est le problème principal. Après, il y a un problème de l'impact de la crise climatique sur les pays africains, qui est particulièrement sévère, notamment dans les régions sahéniennes », a relevé la directrice générale de la Fondation européenne pour le climat. En clair, l'Afrique devrait amorcer le développement vert pour mieux affronter les défis du changement climatique.

Source: cgtn.com



Coupe du Monde des U17 : Les Aiglonnets célébrés après leur performance

Le lundi 4 décembre 2023, la population de Bamako s'est réunie en masse à la Place de la Can pour accueillir chaleureusement Soumaïla Coulibaly et son équipe des Aiglonnets du Mali, qui ont décroché la troisième place à la Coupe du Monde des moins de 17 ans (U17) en Indonésie. Ce résultat exceptionnel a suscité une immense fierté tant au Mali qu'à travers toute l'Afrique.

Sous la présidence du Premier ministre, Dr. Choguel Kokalla Maïga, une cérémonie d'accueil a été organisée afin de célébrer cette médaille de bronze mondiale. Depuis l'Aéroport international-Président Modibo Kéïta jusqu'à la Place Can, Soumaïla Coulibaly et ses joueurs ont été ovationnés par leurs supporters. La Place Can était bondée et le Premier ministre, accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdoul Kassim Ibrahim Fomba, du ministre de la Refondation de l'État, Ibrahim Ikassa Maïga, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Bouréma Kansaye, et du vice-président de la Fédération malienne de football, Moussa Sylvain Diakité, étaient présents pour l'occasion.

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a exprimé sa gratitude envers les Aiglonnets et leurs entraîneurs pour avoir honoré le Mali lors de la Coupe du Monde des U17. Il a souligné l'importance de leur performance en déclarant : «En devenant troisièmes mondiaux, vous avez rendu fiers les Maliens, vous avez rendu fiers les Africains. Grâce à vous, tout le monde regarde aujourd'hui le Mali. Et tous les Maliens vous regardent aujourd'hui. Vous avez rendu fiers les Maliens. Vous avez honoré tout le peuple malien tout comme l'ont fait les FAMA en récupérant Kidal. Vous n'avez pas seulement réalisé des exploits simples. Vos mérites individuels honorent également les Maliens. Vous êtes de véritables capitaines qui tirent le chariot du peuple malien vers la grande victoire. Notre peuple peut compter sur vous. Vous guidez le bateau du Mali face à nos grands ennemis que sont le terrorisme et le sous-développement. Vous êtes des 'monê bô denw' (des enfants bénis). Vous avez honoré la jeunesse. Les buts que vous avez marqués à la Coupe du Monde sont des signes de victoire».

Au cours de la cérémonie d'accueil, le ministre Abdoul Kassim Ibrahim Fomba a remis des attestations de reconnaissance à des artistes tels que Askia Modibo et Djènèba Seck, qui ont dédié des chansons aux Aigles du Mali. Cela montre la mobilisation et le soutien de tout un pays envers cette équipe exceptionnelle.

La performance des Aiglonnets du Mali à la Coupe du Monde des U17 est un exemple de réussite qui inspire non seulement les jeunes Maliens, mais également toute la population du pays. Elle démontre que le sport peut être un moyen de fierté nationale et de lutte contre les défis auxquels le pays est confronté, tels que le terrorisme et le sous-développement. Les Aiglonnets du Mali ont prouvé leur talent et leur détermination lors de cette compétition internationale, et leur succès mérite d'être salué et célébré. Espérons que cette performance inspire d'autres générations de joueurs maliens à poursuivre leurs rêves et à représenter fièrement leur pays sur la scène internationale.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Entre ragots, critiques et coups bas, l'ambiance n'est pas au top sur votre lieu de travail. Ne vous laissez pas affecter par ces ondes négatives et focalisez-vous sur votre réussite. Donnez du grain à moudre aux jaloux en étant fort et brillant ! Ne prêtez pas attention à ce qui peut se raconter autour de vous, et - après le travail - ressourcez-vous autant que possible auprès des gens que vous aimez.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Attention aux embûches. Des projets audacieux pourraient vous être proposés, et vous serez tenté de relever le défi. Cependant, la période est à la prudence, vous pourriez regretter vos choix. Il est légitime de vouloir sortir de votre zone de confort, mais étudiez bien les propositions qui vous sont faites. Certaines d'entre elles pourraient s'avérer bancales et finir par vous nuire. Prudence est mère de sûreté.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le ciel vous incite à la prudence. Évitez de vous lancer dans des entreprises délicates, elles pourraient vous conduire dans des impasses. Si des offres vous semblent alléchantes, prenez le temps de la réflexion et discutez-en avec vos partenaires professionnels. Il est préférable de décliner une proposition de projet aventureuse plutôt que de vous mettre en danger. Le discernement est votre allié.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Gardez-vous des décisions impulsives, elles pourraient vous nuire. Si quelques petits désaccords avec votre entourage professionnel vous minent, poser des actes qui n'auront pas été mûrement réfléchis ne vous servira pas. La voie du dialogue est toujours préférable, même si la communication semble difficile. Pour une bonne cohésion, il faut parfois savoir mettre son ego de côté. Faites le premier pas, les autres suivront.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous avez l'impression que vos efforts ne sont pas reconnus à leur juste valeur. Bonne nouvelle, vous allez avoir l'occasion de faire valoir vos qualités. Ne la laissez pas passer, exprimez-vous clairement et mettez en avant ce que vous apportez à votre entreprise. C'est ainsi que vous vous ferez respecter par vos collègues, et que vous obtiendrez enfin le niveau de responsabilité que vous méritez.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Veillez à être diplomate si vous souhaitez parvenir à vos fins et obtenir une promotion. L'arrogance et l'autosatisfaction sont rarement bonnes conseillères. Pas d'inquiétude à avoir, on connaît vos compétences et vous devriez être récompensé dans un délai assez bref. Si votre impatience est légitime, n'oubliez pas que tout vient à point à qui sait attendre. Continuez à montrer vos aptitudes, le vent va bientôt tourner en votre faveur.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Possibles rivalités sur votre lieu de travail. N'entrez pas dans le jeu de la concurrence, il n'en sortirait rien de bon. Si la compétition est parfois bonne parce qu'elle pousse chacun à se dépasser, ce n'est pas le cas cette fois-ci. Certaines personnes de votre entourage professionnel cherchent à tirer la couverture à elles et ne lésineront pas sur les moyens pour y parvenir. Plus loin vous vous tiendrez de ces manœuvres, mieux cela vaudra pour vous.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Habituellement, vous aimez votre petite routine de travail, mais aujourd'hui, vous vous sentez étouffer. Avant de déposer votre lettre de démission, demandez à vos collègues si vous ne pourriez pas leur donner un coup de main. Qui sait ? Peut-être allez-vous découvrir de nouveaux centres d'intérêt. Les planètes vous invitent à vous poser pour faire le point plutôt que d'agir impulsivement. Vous êtes à la bonne place.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Au bureau, le succès est au rendez-vous ! Il faut dire qu'en ce moment, vous rapportez beaucoup d'argent à l'entreprise, de par vos projets et votre disponibilité. Vos désirs deviendront des ordres. C'est donc le moment de négocier avec votre hiérarchie une augmentation de salaire ou un bureau plus spacieux. Après tout, vous aviez bien démontré que vous étiez devenu indispensable pour la bonne santé de la structure !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous manquez de peps pour aller au bout de vos tâches aujourd'hui. Si la matinée se passe plutôt bien, vous aurez du mal à travailler durant l'après-midi. Avez-vous pris une vraie pause ? Vous êtes du genre à ne jamais décrocher, même pendant le repas. On admire votre professionnalisme, mais le burn-out vous guette. Pensez à vous. Une pause café avec votre collègue préféré ou avec votre patron s'impose.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vitalité et créativité seront les deux mots d'ordre du jour. Le ciel vous donne un coup de pouce en ce sens, alors mettez à profit cet état d'esprit renouvelé en faisant fuser les idées sans attendre. Vous vous appliquez en ce sens, mais vous êtes rongé par le doute, au point de freiner votre avancée. Ayez confiance et ne guettez pas à tout prix l'approbation d'autrui pour faire avancer vos projets, les fondations sont solides.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous en avez assez que tout aille vite. Un nouvel outil arrive dans votre entreprise, vite, il faut vous former. Votre chiffre d'affaires fait grise mine, vite, vous devez trouver des clients. Secrètement, vous avez envie de slow life. Une bergerie dans les montagnes, ça doit être bien. Sans pression. En fait, c'est vous qui avez besoin d'un changement radical. Attention, prenez bien votre temps. Sinon, vous regretterez vraiment d'être allé trop vite...



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>KASSOUB invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Commission de finalisation du projet de Constitution Le rêve brisé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>Mali: Baron Diop: Mousa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta</p> <p>Amadou Dicko aux Nations Unies</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>Division des Femmes d'Aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Visitation Générale 1804.005.262 FCFa d'Irrégularités financières</p> <p>Projet SWVEDO et autonomisation des femmes</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>ALGE: Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation</p> <p>Economie et gestion</p> <p>Fcfa ou monnaies nationales.</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Deg élèves exposés à la querelle populaire</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23